

CALENDRIER DES STAGES ORGANISES PAR LE CFMS - 2022 -

lieu : UDFO15 - 8 Place de la Paix - 15000 AURILLAC

Sem	date des stages	Intitulé du stage	nbre de jours	nbre maxi	cloture inscription
10	Lun 07-mars Ven 11-mars	Découverte FO	5	16	14 janvier 2022
20	Lun 16-mai Ven. 20-mai	Comité Social et Economique	5	15	18 mars 2022
23	Mer 08-juin Ven 10-juin	Connaître ses droits	3	15	8 avril 2022
25	Lun 20-juin Ven 24-juin	Santé, Sécurité et Cond. de Trav.	5	15	18 avril 2022
37	Mar 13-sept Jeu 15-sept	Communication orale	3	12	13 juillet 2022
46	Mar 15-nov Jeu 17-nov	Fonct. et outils du syndicat	3	15	15 septembre 2022

INSCRIPTION AU STAGE : AVOIR FAIT « DÉCOUVERTE » IMPÉRATIVEMENT

- ⇒ **S'inscrire au stage DECOUVERTE FO** : Vous devez vous inscrire via le portail « e-fo » IMPÉRATIVEMENT
 - ⇒ **S'inscrire aux autres stages** : Télécharger les fiches ou demandez les à vos secrétaires de syndicats ou au secrétariat de l'UDFO 15 : udfo15@wanadoo.fr ; Ensuite remplir les fiches prévues à cet effet
- 1- Ne pas oublier de **les signer** – de les faire **signer** par le **secrétaire du syndicat FO**
 - 2- **ATTENTION** : Les retourner **dans les délais à l'Union Départementale FO** soit :
 - ⇒ Par mail (udfo15@wanadoo.fr)
 - ⇒ Par courrier postal
 - ⇒ Via votre secrétaire de syndicat qui les retournera l'Union Départementale FO
 - ⇒ Dépôt directement au secrétariat de l'Union Départementale FO
 - ⇒ Dans la boîte aux lettres dans le hall d'entrée du bâtiment de l'Union Départementale FO
 - 3- Vous recevrez ultérieurement par mail en provenance du CFMS, **vérifier votre boîte mail et SPAM**
 - un courrier du CFMS (centre de formation) vous signifiant l'acceptation du stage
 - le courrier de demande d'autorisation d'absence à adresser à l'employeur **1 mois avant le stage**
 - 4- Si le stagiaire a besoin d'un **hébergement** pour les jours de stage, **il doit faire IMPÉRATIVEMENT la demande à l'UD au moins 1 mois avant le début du stage**. (La prise en charge devant être validée par le CFMS). (voir ci-contre- bases de remboursement)
 - 5- Le stage CSE, cout au moins 1200 € par stagiaire pris sur le budget FONCTIONNEMENT CSE ; **Il faut que cette dépense soit prévue dans le budget de fonctionnement (voir avec le CSE)**
 - 6- Le stage SSCT est facturé à l'entreprise. En application des articles L.2315-18, R 2315-20 et suivants du C-trav, le financement de cette formation est à la charge de l'employeur sauf accord conventionnel d'entreprise ou convention collective plus favorable